

Ouagadougou, le

AVIS D'APPEL D'OFFRES N° 038/2010

FINANCEMENT : Fonds Propres SONABEL

OBJET : Fourniture de divers matériels et outillages
à la SONABEL

1. Le Directeur Général de la SONABEL lance un appel d'offres pour la fourniture de divers matériels et outillages conformément aux spécifications en pièce 6 du dossier d'appel d'offres.

Les fournitures seront réparties en cinq (5) lots :

Lot 1 : Acquisition de deux (2) cellules disjoncteurs équipées à Kossodo

Lot 2 : Acquisition d'un matériel à sertir

Lot 3 : Fourniture d'un kit extracteur de mémoire pour les compteurs à prépaiement

Lot 4 : Fourniture de seize (16) caisses pour le transport de compteurs

Lot 5 : Fourniture de chaussures de sécurité

2. La participation à la concurrence est ouverte à toutes les personnes physiques ou morales ou groupements desdites personnes pour autant qu'elles ne soient pas sous le coup d'interdiction ou de suspension et pour les candidats établis ou ayant leur base fixe dans l'espace UEMOA, qui sont en règle vis-à-vis de l'Autorité contractante de leur pays d'établissement ou de base fixe.

3. Les délais de livraison ne devraient pas excéder : trois (3) mois pour le lot 1, un (1) mois par lot pour les lots 2, 3 et 4 et deux (2) mois pour le lot 5.

4. Les soumissionnaires éligibles, intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires et consulter gratuitement le dossier d'appel d'offres au Département Juridique de la SONABEL.

5. Tout soumissionnaire éligible, intéressé par le présent avis, doit retirer un jeu complet du dossier d'appel d'offres au Département Juridique de la SONABEL; moyennant paiement auprès de la caisse siège de la SONABEL d'un montant non remboursable de **trente mille (30 000) F CFA par lot** .

6. Les offres présentées en un original et quatre **(04) copies**, conformément aux Instructions aux soumissionnaires, et accompagnées d'**une garantie** de soumission d'un montant **1 100 000 F CFA par lot pour les lots 1 et 2, 120 000 F CFA pour le lot 3, 70 000 F CFA pour le lot 4, 900 000 F CFA pour le lot 5** devront parvenir ou être remises au secrétariat du Département Juridique le **05 janvier 2011 à 9 heures**, soit l'heure d'ouverture. **L'ouverture des plis** sera faite immédiatement en présence des soumissionnaires qui souhaitent y assister.

En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la SONABEL ne peut être responsable de la non réception de l'offre transmise par le soumissionnaire.

7. Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pour un délai maximum **de quatre vingt dix (90) jours**, à compter de la date de remise des offres.

Le Directeur Général,

Salif L. KABORE
Officier de l'Ordre National